

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2015

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT - Guy ETIENNE - Philippe BIDAN - Angélique ROUTIER - Robert JAMBIN - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Benoît JAN - Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN - Katia HUE - Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL - Armand BIDAN André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS.

Secrétaire de séance : Paulette GICQUEL

Le compte rendu de la réunion du 4 mars 2015 est approuvé à l'unanimité. Toutefois, Madame GICQUEL tient à préciser que l'inversion des points de l'ordre du jour, suite au retard du représentant d'HYDRATEC, ne lui a pas permis de participer à l'approbation des comptes administratifs. Si ce sujet avait été inscrit en premier à l'ordre du jour, elle aurait donné un pouvoir.

TAUX D'IMPOSITION 2015 : Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux 2014.

- ✓ Taxe d'habitation 14.75 %
- ✓ Taxe foncière sur le bâti 18.90 %
- ✓ Taxe foncière sur le non bâti 80.99 %

AMENAGEMENT RUES DE LA CROIX MONTFORT ET BRUYERES : Dissimulation du réseau Orange : La dissimulation du réseau téléphonique sera effectuée par ORANGE pour un coût à la charge de la commune de 2 554.84 €.

PARTICIPATION CLIS : Une participation financière de 665.51 € sera versée, pour l'année scolaire 2014-2015, à la commune de ST NICOLAS DU PELEM pour l'accueil d'un enfant de LA MOTTE, scolarisé en Classe d'Intégration Scolaire (CLIS)

BUDGETS PRIMITIFS 2015

Le Conseil Municipal vote les budgets primitifs suivants :

Caisse des Ecoles : Fonctionnement : 2 305.26 € ; Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Lotissements : Fonctionnement : 693 614.68 € ; Investissement : 617 640.68 € ; Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Assainissement : Fonctionnement : 60 159 € ; Investissement : 1 218 791.80 € ; Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Commune

Fonctionnement : 1 699 696.55 €

Dépenses	
Charges à caractère général	382 291.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	706 600.00 €
Autres charges de gestion courante	174 677.00 €
Charges financières	70 400.00 €
Charges exceptionnelles	45.00 €
Atténuation de produits	1 500.00 €
Dépenses imprévues	10 000.00 €
Virement section investissement	300 277.89 €
Dotation aux amortissements	53 905.66 €

Recettes	
Produit des services	164 820.00 €
Impôts et taxes	850 259.00 €
Dotations et participations	559 579.00 €
Autres produits de gestion courante	80 000.00 €
Atténuation de charges	19 900.00 €
Produits Exceptionnels	2 235.00 €
Immobilisations corporelles	22 500.00 €
Subvention transférée	403.55 €

Investissement : 1 584 424.91 €

Dépenses			
Remboursement capital emprunts/cautions logements	162 300.00 €	Amortissement subventions reçues	403.55 €
Travaux en régie	22 500.00 €	Salle des sports	30 000.00 €
Aménagement zone de loisirs	60 000.00 €	Stade	96 144.51 €
Groupe scolaire	50 510.00 €	Maison des Bruyères	500.00 €
Salle Athéna	2 000.00 €	Maison Rue Joseph Dupré	7 000.00 €
Eglise	15 000.00 €	Mairie	850.00 €
Terrains	200 852.50 €	Services techniques	30 000.00 €
Lotissement Le Clos du Bourg	595.57 €	Divers	10 000.00 €
Accessibilité	26 654.30 €	Aménagement des rues	572 554.40 €
Sécurité routière	5 000.00 €	Aménagement éco-points	432.00 €
Chemins exploitation	40 000.00 €	Eaux pluviales	1 000.00 €
Restes à réaliser 2014	250 128.08 €		

Recettes	
Virement section de fonctionnement 2014	300 277.89 €
Amortissement subventions et études	53 905.66 €
FCTVA	157 282.76 €
Excédent de fonctionnement 2014	444 035.56 €
Taxe d'aménagement	3 000.00 €
Subvention création foyer stade	35 000.00 €
Subventions aménagement des rues	124 185.00 €
Cautions logements	3 000.00 €
Emprunt	200 000.00 €
Restes à réaliser 2014	110 401.00 €
Excédent 2014 reporté	153 337.05 €

Ce budget est approuvé par 15 voix pour et 4 abstentions.

BIBLIOTHEQUE : Budget achats de livres : Un budget de 3 328.10 € est alloué à la bibliothèque pour l'acquisition de livres et la souscription d'abonnements à des revues.

TRAVAUX TOITURE SALLE DES SPORTS : Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation pour la réfection des chéneaux et le remplacement des skydômes de la salle des sports.

CLOTURE BASSINS DE RETENTION DES EAUX PLUVIALES : Les bassins de rétention des eaux pluviales de « la route de Bel Air » et de l'Impasse des Courtils » vont être clôturés par les services techniques. Les matériaux vont être achetés chez QUEMABRI.

ENTRETIEN ESPACES VERTS RUE DE LA CROIX JARTEL : La tonte des espaces verts de « la Rue de la Croix Jarrel » est confiée à Aménagement Entretien Paysager (AEP) de LA MOTTE moyennant un cout TTC de 2 016 €.

12 - QUESTIONS DIVERSES

Fermeture du bureau de poste : Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il a été averti, mardi, de la fermeture du bureau de LA MOTTE les mercredi, jeudi, vendredi de la même semaine, en raison d'un manque de personnel pour assurer le remplacement de l'agent en arrêt maladie.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur Le Maire d'adresser un courrier pour exprimer son mécontentement vis-à-vis de ce dysfonctionnement qui touche régulièrement le bureau de LA MOTTE.

Une pétition va être mise à la disposition du public en mairie et dans des commerces.

Prochaines réunions

- ✓ Mercredi 20 mai
- ✓ Lundi 22 juin